



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 novembre 2021  
19 heures 00

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20211129-2772-DE  
Date de télétransmission : 29/11/2021  
Date de réception en préfecture : 01/12/2021  
N° 002772

Le mardi 23 novembre 2021 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 17 novembre 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Véronique ARNAUD-DELOY**, Maire.

Affaires Générales -  
Désignation des  
représentants de la  
commune d'Apt au  
sein du Syndicat  
mixte Forestier

Affiché le : 29/11/2021

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Vu**, la délibération n° 2537 du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant Désignation des représentants de la commune d'Apt au sein des organismes extérieurs - Établissements publics de coopération intercommunale ne disposant pas d'une fiscalité propre (syndicats de communes).

Il est rappelé au conseil qu'en application de l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'organisation des comités syndicaux des syndicats de communes :

« La décision d'institution ou une décision modificative peut prévoir la désignation d'un ou plusieurs délégués suppléants, appelés à siéger au comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires.

« Le choix du conseil municipal peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un conseil municipal, sous réserve des dispositions du deuxième alinéa du II de l'article L. 5211-7. »

Il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Mais le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

**Considérant**, que la démission de Madame Laurence GUIGOU a libéré un siège de titulaire au sein du Syndicat mixte Forestier.

Madame le Maire demande que soient présentées les listes des candidats destinés à représenter la commune d'Apt au sein des Établissements publics de coopération intercommunale ne disposant pas d'une fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20211129-2772-DE  
Date de télétransmission : 29/11/2021  
Date de réception préfecture : 29/11/2021

La liste des candidats ci-après est présentée :

LISTE DEMAIN VOUS APPARTIENT		
Syndicat mixte Forestier	Titulaire	Suppléant
	Stéphane REBAUDI	André LECOURT

S'il n'y a pas d'autre liste, il est proposé de ne pas voter au scrutin secret et il est procédé au vote.

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21 et 5212-7,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
À L'UNANIMITÉ**

**Désigne** comme suit les membres du conseil municipal chargés de représenter la commune d'Apt auprès du Syndicat mixte Forestier:

Titulaire	Suppléant
Stéphane REBAUDI	André LECOURT

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Véronique ARNAUD DELOY

